



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE
N° CA-2018-057**

SÉANCE DU 15 MAI 2018

POINT 05

**APPROBATION DES PARTS RESPECTIVES D'HOMMES ET DE FEMMES COMPOSANT,
AU 1^{ER} JANVIER 2018, LES EFFECTIFS PRIS EN COMPTE POUR LE RENOUELEMENT
DU COMITE TECHNIQUE DE L'UAPV**

Le Conseil d'administration, en sa séance du 15 mai 2018, sous la présidence de Philippe ELLERKAMP, Président,

Vu le Code de l'éducation,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 9 bis modifié par la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat modifié par le décret n°2017-1201 du 27 juillet 2017 relatif à la représentation des femmes et des hommes au sein des organismes consultatifs de la fonction publique,

Vu les statuts de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse modifiés et approuvés le 27 juin 2017,

Vu l'avis favorable du Comité Technique de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse en date du 3 mai 2018,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'administration approuve les parts respectives d'hommes et de femmes composant, au 1^{er} janvier 2018, les effectifs pris en compte pour le renouvellement du comité technique de l'UAPV comme suit : 54 % de femmes et 46 % d'hommes (soit 431 femmes et 368 hommes sur 799 personnels recensés).

Vote du Conseil d'administration : favorable à l'unanimité.

Membres composant le conseil : 28

Membres présents (13) ou suppléés (10) : 23

Membres absents et non suppléés : 5

Avignon, le 22 mai 2018

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse



Philippe ELLERKAMP

28 MAI 2018

Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
AFFAIRES GÉNÉRALES ET
INSTITUTIONNELLES
Campus Hannah Arendt
Site Centre-ville
74 rue Louis Pasteur – Case 44
84029 AVIGNON CEDEX 1
<http://www.univ-avignon.fr>